

BACCALAURÉAT GÉNÉRAL

SESSION 2017

SCIENCES ÉCONOMIQUES ET SOCIALES

ÉPREUVE DU MARDI 20 JUIN 2017

SÉRIE : ES

Spécialité

DURÉE DE L'ÉPREUVE : 4 heures + 1 heure – COEFFICIENT : 7 + 2

L'usage de la calculatrice est strictement interdit.

Dès que ce sujet vous sera remis, assurez-vous qu'il est complet.
Ce sujet comporte 16 pages numérotées de 1/16 à 16/16.

Pour l'enseignement obligatoire, le candidat traitera au choix soit la dissertation, s'appuyant sur un dossier documentaire, soit l'épreuve composée.

Pour l'enseignement de spécialité, le candidat traitera au choix l'un des deux sujets de la spécialité pour laquelle il est inscrit :

- Sciences sociales et politiques, pages numérotées de 11/16 à 13/16.
- Economie approfondie, pages numérotées de 14/16 à 16/16.

Dissertation s'appuyant sur un dossier documentaire

Il est demandé au candidat :

- de répondre à la question posée par le sujet ;
- de construire une argumentation à partir d'une problématique qu'il devra élaborer ;
- de mobiliser des connaissances et des informations pertinentes pour traiter le sujet, notamment celles figurant dans le dossier ;
- de rédiger, en utilisant le vocabulaire économique et social spécifique et approprié à la question, en organisant le développement sous la forme d'un plan cohérent qui ménage l'équilibre des parties.

Il sera tenu compte, dans la notation, de la clarté de l'expression et du soin apporté à la présentation.

SUJET

Ce sujet comporte quatre documents.

Les instances d'intégration sont-elles toujours source de cohésion sociale ?

DOCUMENT 1

Formes d'emploi dans l'emploi total (en %)

	CDD ⁽¹⁾ et contrats saisonniers	Intérimaires	Apprentis	CDI ⁽²⁾	Non salariés	Ensemble
1984	3,6	0,4	0,7	76,8	18,4	100
1985	4,3	0,4	0,8	76,8	17,7	100
1994	6,7	0,7	0,7	76,9	14,9	100
1995	7,6	1,0	0,7	76,2	14,4	100
2004	8,0	1,9	1,1	78,2	10,8	100
2005	8,1	2,1	1,3	77,6	10,9	100
2008	8,4	2,1	1,3	77,6	10,6	100
2009	8,3	1,7	1,4	77,7	10,9	100
2010	8,6	1,8	1,4	76,7	11,5	100
2011	8,5	2,1	1,4	76,3	11,6	100
2012	8,6	2,0	1,5	76,5	11,4	100
2013	8,5	2,0	1,6	76,7	11,3	100
2014	8,6	2,1	1,4	76,4	11,5	100

Champ : France métropolitaine, personnes de 15 ans et plus ayant un emploi au sens du Bureau international du Travail.

Source : INSEE, 2016.

⁽¹⁾ CDD : contrat de travail à durée déterminée.

⁽²⁾ CDI : contrat de travail à durée indéterminée.

DOCUMENT 2

Les relations au travail

« Votre travail vous permet-il de faire de nombreuses rencontres et d'avoir de nombreux échanges avec les autres ? » (en %)

	Oui	Non
Sexe		
. Homme	84	16
. Femme	81	19
Âge		
. 18 - 24 ans	81	19
. 25 - 39 ans	84	16
. 40 - 59 ans	82	18
Profession - Catégorie sociale		
. Indépendant	82	18
. Cadre et profession intellectuelle supérieure	91	9
. Profession intermédiaire	90	10
. Employé	78	22
. Ouvrier	73	27
Ensemble de la population	83	17

Champ : actifs occupés.

Source : CREDOC, Enquête « Conditions de vie et Aspirations », début 2013.

DOCUMENT 3

Depuis quelques décennies, la société française est marquée par de profondes mutations des structures familiales.

[...] Les couples, mariés ou non, sont affectés par des séparations de plus en plus fréquentes : environ une union sur trois, voire une sur deux en région parisienne, s'achève aujourd'hui par une rupture.

Il en résulte un accroissement considérable du nombre de familles monoparentales⁽¹⁾, alors que pendant longtemps celles-ci n'avaient représenté qu'une faible proportion de l'ensemble des familles, la monoparentalité étant autrefois pour l'essentiel issue du veuvage. En 1999, [...] on dénombrait 1,5 million de familles monoparentales, soit plus du double qu'au début des années 1960. Près d'une famille sur cinq était une famille monoparentale et 15 % des enfants, c'est-à-dire 2,4 millions au total, vivaient au sein d'une telle famille.

Ce développement de la monoparentalité va de pair avec la multiplication des recompositions familiales [...]. En 1999, la France comptait plus de 700 000 familles recomposées⁽²⁾, soit 8 % de l'ensemble des familles, ce qui représente une hausse de près de 10 % par rapport au précédent recensement de 1990. 1,5 million d'enfants vivaient alors dans une famille recomposée, soit 8,7 % des enfants.

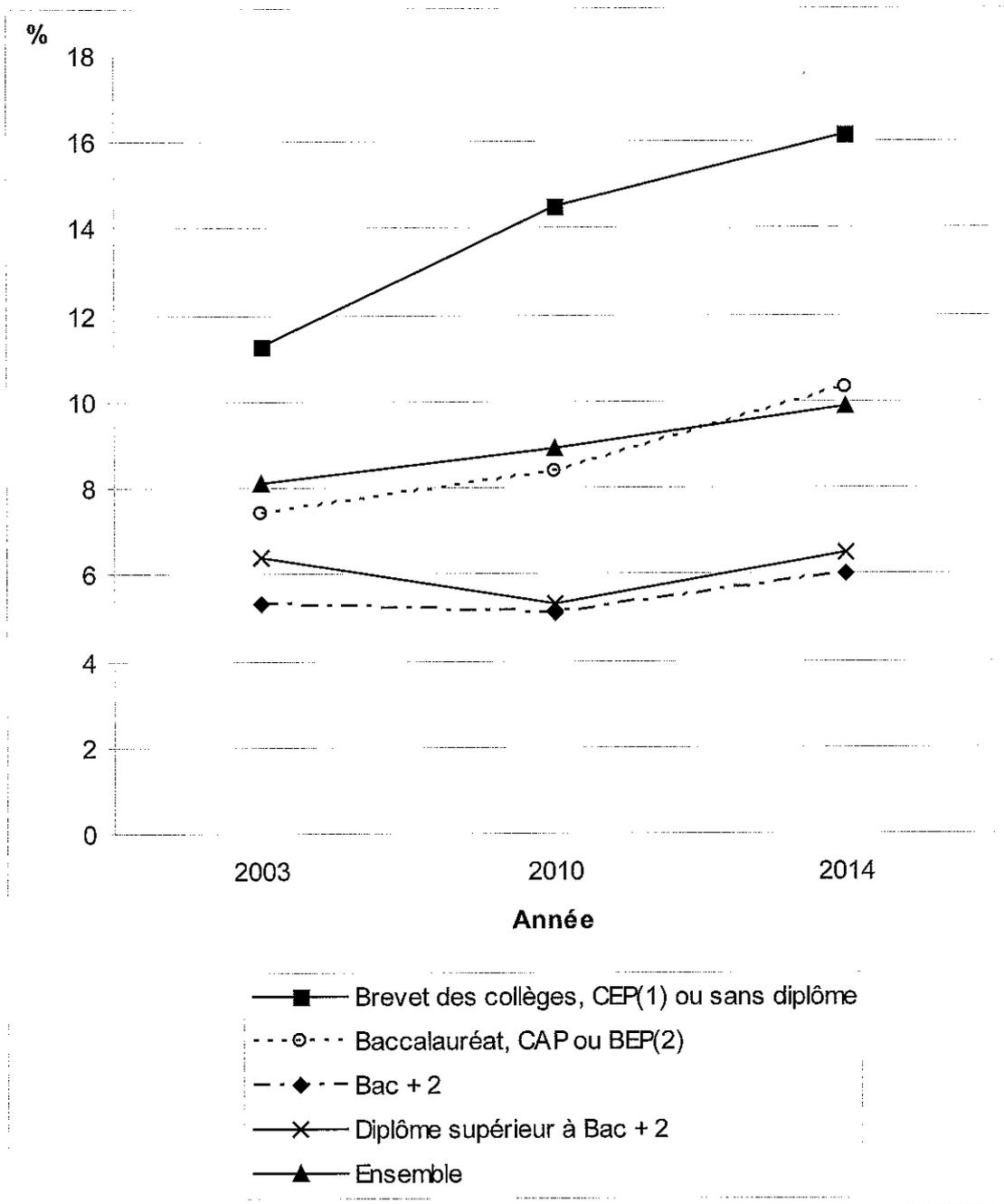
Source : *Familles monoparentales, familles recomposées : un défi pour la société française*, Gisèle GAUTIER, Rapport d'activité du Sénat, 2006.

⁽¹⁾ famille monoparentale : adulte vivant seul avec des enfants.

⁽²⁾ famille recomposée : un couple d'adultes, mariés ou non, et au moins un enfant né d'une union précédente de l'un des conjoints.

DOCUMENT 4

Taux de chômage selon le diplôme (en %)



Note : données en moyenne annuelle.
Champ : France métropolitaine, actifs de 15 ans ou plus.

Source : *Tableaux de l'économie française*, INSEE, 2016.

(1) CEP : certificat d'études primaires.

(2) CAP : certificat d'aptitude professionnelle ; BEP : brevet d'études professionnelles.

Épreuve composée

Cette épreuve comprend trois parties :

1 – Pour la partie 1 (Mobilisation des connaissances), il est demandé au candidat de répondre aux questions en faisant appel à ses connaissances personnelles dans le cadre du programme de l'enseignement obligatoire.

2 – Pour la partie 2 (Étude d'un document), il est demandé au candidat de répondre à la question en adoptant une démarche méthodologique rigoureuse de présentation du document, de collecte et de traitement de l'information.

3 – Pour la partie 3 (Raisonnement s'appuyant sur un dossier documentaire), il est demandé au candidat de traiter le sujet :

- en développant un raisonnement ;*
- en exploitant les documents du dossier ;*
- en faisant appel à ses connaissances personnelles ;*
- en composant une introduction, un développement, une conclusion.*

Il sera tenu compte, dans la notation, de la clarté de l'expression et du soin apporté à la présentation.

Première partie : Mobilisation des connaissances

1. En quoi l'analyse des classes sociales de Max Weber se distingue-t-elle de celle de Karl Marx ? (3 points)

2. Présentez deux limites écologiques auxquelles se heurte la croissance économique. (3 points)

Deuxième partie : Étude d'un document (4 points)

Vous présenterez ce document puis vous caractériserez les inégalités de salaire qu'il met en évidence.

Distribution du revenu salarial⁽¹⁾ annuel par sexe ou catégorie socioprofessionnelle sur l'ensemble des salariés en 2011 (en euros courants)

	Sexe		Catégorie socioprofessionnelle				Ensemble
	Femmes	Hommes	Cadres ⁽²⁾	Professions intermédiaires	Employés	Ouvriers	
D1 (1 ^{er} décile)	1 890	2 970	11 180	6 040	1 450	1 910	2 340
D9 (9 ^{ème} décile)	30 540	40 110	66 230	34 230	23 580	24 660	35 320
D9/D1 (rapport interdécile)	16,1	13,5	5,9	5,7	16,2	12,9	15,1
Moyenne	16 720	22 550	39 190	22 310	13 290	14 820	19 710

Champ : France métropolitaine, ensemble des salariés hors salariés agricoles, salariés des particuliers-employeurs et apprentis-stagiaires.

Source : INSEE, 2016.

⁽¹⁾ Le revenu salarial correspond à la somme des salaires perçus par un individu au cours d'une année donnée, nets de toutes cotisations sociales.

⁽²⁾ Cadres, y compris chefs d'entreprise salariés.

**Troisième partie : Raisonnement s'appuyant sur un dossier documentaire
(10 points)**

Cette partie comporte trois documents.

Sujet : À l'aide de vos connaissances et du dossier documentaire, vous montrerez que les choix de localisation des firmes multinationales répondent à différentes logiques.

DOCUMENT 1

Divers facteurs déterminent la décision d'IDE⁽¹⁾. La firme ne s'engage pas si elle n'a pas conscience de détenir des avantages compétitifs spécifiques [...].

Quant aux pays où elle est susceptible de s'implanter, ils doivent présenter des avantages comparatifs.

Du côté de la demande, il s'agit de la taille ou de la richesse (fort revenu par tête) du marché, de sa croissance et de sa composition par produits, reflétant des disparités internationales dans les préférences des consommateurs. Cela n'explique pas pourquoi cette demande est satisfaite par l'IDE plutôt que par l'exportation. Des barrières à l'entrée⁽²⁾ du marché étranger peuvent alors déterminer l'IDE [...]. L'IDE est aussi considéré comme un moyen d'économiser les coûts de transport liés à l'exportation. Valable pour les produits lourds à faible valeur unitaire, l'argument s'amenuise avec la baisse continue des coûts de transport. L'IDE diversifie les risques entre plusieurs marchés intérieurs. [...]

Du côté de l'offre, l'IDE est déterminé par des avantages de coût de production.

Source : Les multinationales globales, Wladimir ANDREFF, 2003.

⁽¹⁾ Investissement direct à l'étranger : création d'un lieu de production à l'étranger ou acquisition d'au moins 10 % d'une entreprise située à l'étranger.

⁽²⁾ Ici, les barrières à l'entrée sont les obstacles à la concurrence que peut rencontrer une entreprise pour pénétrer sur un marché, comme les droits de douane.

DOCUMENT 2

Pourquoi les entreprises allemandes continuent-elles à exporter depuis leur base nationale, alors que les autres grands constructeurs continentaux délocalisent de plus en plus, et pour certains deviennent importateurs nets de véhicules ? [...]

La productivité du personnel (valeur ajoutée/personne occupée) a progressé très fortement en Allemagne sur la période 2000-2008. En Italie, elle a également progressé mais beaucoup plus lentement, alors qu'en France, elle a régressé. [...] Au total, sur la période, la part des charges de personnel dans la valeur ajoutée baisse dans la filière automobile allemande alors qu'elle augmente en Italie et surtout en France, d'où une forte dégradation de la compétitivité de l'industrie automobile en France. [...]

La préférence des constructeurs français pour des stratégies d'internationalisation *via* les IDE⁽¹⁾ s'explique donc en partie par la dégradation des conditions de production en France, ce qui conduit ces constructeurs à produire des véhicules dans les pays de l'Est, pour ensuite les réimporter en France. [...]

La stratégie de délocalisation semble plus adaptée pour des entreprises qui investissent moins en R&D⁽²⁾ et qui ont ainsi un positionnement en moyen et bas de gamme, comme c'est le cas pour les entreprises automobiles françaises et italiennes. Cette tendance à la délocalisation a été renforcée par une évolution très défavorable des conditions de production domestique en termes de coût. Ces évolutions conduisent les constructeurs à rechercher de nouvelles zones de production, et ce d'autant plus que la part des coûts de production dans le prix final est bien plus élevée en ce qui concerne les véhicules d'entrée de gamme⁽³⁾.

Source : « Les déterminants des stratégies internationales des constructeurs automobiles européens : exportation ou investissements directs à l'étranger ? », Pierre BUIGUES, Denis LACOSTE, Maurice SAIAS, *Annales des Mines - Gérer et comprendre*, 2015.

⁽¹⁾ Investissement direct à l'étranger : création d'un lieu de production à l'étranger ou acquisition d'au moins 10% d'une entreprise située à l'étranger.

⁽²⁾ R&D : recherche et développement.

⁽³⁾ Entrée de gamme : version la moins chère d'un modèle de véhicule.

DOCUMENT 3

Répartition des flux d'investissement direct à l'étranger (IDE⁽¹⁾) par région (en % des flux mondiaux)

	Entrées d'IDE				Sorties d'IDE			
	2000	2005	2010	2015	2000	2005	2010	2015
Economies en développement ⁽²⁾	17,1	34,9	45,0	43,4	7,6	13,5	25,7	25,6
Economies en transition ⁽³⁾	0,4	3,2	4,6	2,0	0,3	2,2	3,6	2,1
Economies développées ⁽⁴⁾	82,5	61,9	50,4	54,6	92,1	84,3	70,7	72,3
Monde	100	100	100	100	100	100	100	100

Source : D'après CNUCED, 2016.

(1) Investissement direct à l'étranger : création d'un lieu de production à l'étranger ou acquisition d'au moins 10 % d'une entreprise située à l'étranger.

(2) Economies en développement dont : Chine, Inde, Maroc, Mexique...

(3) Économies en transition dont : Fédération de Russie, Ukraine, Albanie, Géorgie, Serbie...

(4) Économies développées dont : France, Allemagne, États-Unis, Japon, Australie...

ENSEIGNEMENT DE SPÉCIALITÉ

Sciences sociales et politiques

Il est demandé au candidat de répondre à la question posée par le sujet :

- en construisant une argumentation ;
- en exploitant le ou les documents du dossier ;
- en faisant appel à ses connaissances personnelles.

Il sera tenu compte, dans la notation, de la clarté de l'expression et du soin apporté à la présentation.

Le candidat traitera au choix, soit le sujet A, soit le sujet B.

SUJET A

Ce sujet comporte deux documents.

Pourquoi la parité entre femmes et hommes en politique est-elle difficile à atteindre ?

DOCUMENT 1

Part des femmes parmi les élus des principales assemblées politiques

En %	Avant les lois de parité (*)	Après les lois de parité
Assemblée Nationale	18,5 % (2007)	26,9 % (2012)
Sénat	22,1 % (2011)	22,3 % (2014)
Conseils régionaux		
- Présidence	7,7% (2010)	17,6 % (2015)
- Conseiller(e)s	48 % (2010)	47,8 % (2015)
Conseils départementaux		
- Présidence	5 % (2011)	9,9 % (2015)
-Conseiller(e)s	13,8 % (2011)	50 % (2015)
Conseils municipaux		
- Maires	13,8 % (2008)	16 % (2014)
-Conseiller(e)s	35 % (2008)	40,3 % (2014)

Source : Ministère de l'Intérieur, 2015.

(*) lois de parité : lois instaurées afin de favoriser l'égalité de représentation politique des femmes et des hommes.

Note : les dates indiquées entre parenthèses correspondent à la dernière élection, avant ou après les lois de parité.

DOCUMENT 2

Les moindres marges de manœuvre, les manques ou les silences du texte de la loi sur la parité ont été exploités par la plupart des partis politiques pour préserver les positions détenues par des hommes. Les assemblées paritaires (ou presque) sont en effet aujourd'hui celles où la loi est strictement contraignante [...] tandis que les autres restent des bastions* masculins [...]. Ce sont bien les stratégies d'investiture ou de placement des candidats par les partis politiques qui construisent ce champ politique [...] où la présence des femmes ne semble être tolérée que dans des assemblées mineures ou faiblement valorisées [...]. Aux élections législatives de 2007, les petits partis politiques [...] ont respecté la parité des candidatures (ne pouvant vraisemblablement se permettre d'amputer le montant de leur financement public) [...]. Les usages de la loi ont traduit [...] une fixation de la féminité autour de « qualités » stéréotypées (sens du concret, écoute, dévouement...). [...] Les femmes apparaissent toujours en « défaut de » (compétence, autorité...) ou en « excès de » (nerfs, émotivité...). Elles peinent de fait à habiter de manière adéquate des rôles qui ont été définis et longtemps incarnés par des hommes.

Source : « Au-delà de la parité », Catherine ACHIN, *Mouvements*, 2012.

* Bastion : ici domaine réservé.

ENSEIGNEMENT DE SPÉCIALITÉ Sciences sociales et politiques

SUJET B

Ce sujet comporte un document.

Vous montrerez qu'il existe une diversité de répertoires d'action politique.

DOCUMENT

Quelques chiffres témoignent, dans les pays démocratiques, de la faiblesse de la participation : 1 % des citoyens détient une fonction politique, 2 à 4% participent à des campagnes électorales, environ 10 % prennent contact avec des hommes politiques pour des problèmes d'intérêt collectif, autant versent des fonds à des organisations ou assistent à des meetings, 2 à 30 % appartiennent à un parti. Notons que la participation protestataire ne mobilise en moyenne que 10 % des citoyens (pour manifester), les autres activités dépassant rarement le chiffre de 2 % (grève sauvage, boycott, occupation de locaux, etc.).

À côté de ces activités qui relèvent de la sphère publique, celles qui concernent la vie privée sont plus nombreuses : 20 à 40 % discutent politique, 50 % suivent les informations politiques dans les médias, 30 à 50 % manifestent un intérêt pour la politique et de 50 à 70 % pour les élections. Au regard de ces chiffres, seul le vote engage la participation de plus de la moitié des citoyens tandis qu'un tiers est apathique ou passif. [...]

Ce phénomène n'est cependant pas nouveau. Que l'on songe à la démocratie athénienne aux V^e et IV^e siècles : le peuple athénien a non seulement le droit de voter mais aussi le devoir. Seule une partie du corps civique assiste pourtant effectivement aux séances de l'Ecclésia*, prenant les décisions importantes. En pratique, sur les 6 000 votants, une minorité de gens intéressés aux affaires de la Cité participe aux séances, les autres préférant vaquer à leurs occupations journalières.

Source : *Science politique*, Dominique CHAGNOLLAUD, 2010.

* Ecclésia : assemblée du peuple citoyen.

ENSEIGNEMENT DE SPÉCIALITÉ **Économie approfondie**

Il est demandé au candidat de répondre à la question posée par le sujet :

- *en construisant une argumentation ;*
- *en exploitant le ou les documents du dossier ;*
- *en faisant appel à ses connaissances personnelles.*

Il sera tenu compte, dans la notation, de la clarté de l'expression et du soin apporté à la présentation.

Le candidat traitera au choix, soit le sujet A, soit le sujet B.

SUJET A

Ce sujet comporte deux documents.

À quelles difficultés est confronté le financement de la protection sociale en France ? Vous pourrez privilégier le cas du système de santé.

DOCUMENT 1

Le système français d'assurance-maladie est bien connu. Il repose sur une prise en charge publique partielle complétée éventuellement par le recours à une assurance privée ou à une mutuelle. [...]

En présence d'aléa moral, il est optimal pour l'assureur de laisser une partie des dommages à la charge de l'assuré. En effet, c'est la seule façon pour inciter ce dernier à implémenter⁽¹⁾ les actions qui permettraient de réduire le risque. S'il était assuré à 100 %, il n'aurait aucun intérêt à les mettre en œuvre. Dans le cadre de l'assurance-maladie, cela signifierait un recours excessif au système de soins [...]. Mais ceci n'est plus le cas si le contrat d'assurance stipule qu'une partie des dommages reste à la charge de l'assuré ; dans ce cas il est incité à réduire ses risques. [...] Cependant, si le patient trouve une autre compagnie d'assurance prête à prendre en charge son ticket modérateur⁽²⁾, il aura intérêt à cumuler ce contrat complémentaire avec son contrat initial. Le cumul des deux contrats réduit évidemment ses incitations à réduire ses risques.

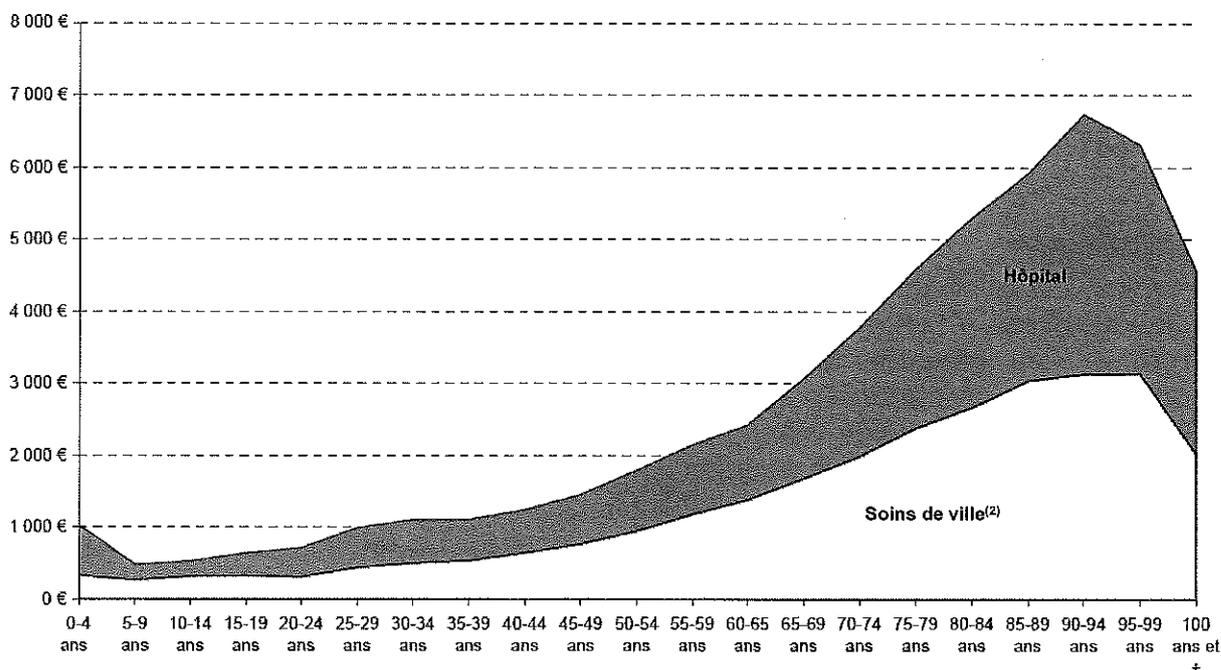
Source : « Réflexions sur l'organisation du système de santé », Gilles SAINT-PAUL,
Conseil d'analyse économique, 2012.

⁽¹⁾ Implémenter : ici, mettre en œuvre.

⁽²⁾ Ticket modérateur : part restant à la charge de l'assuré.

DOCUMENT 2

Dépense de santé⁽¹⁾ (en euros) remboursée par habitant selon l'âge, en 2008, en France



Source : « Vieillesse, longévité et assurance maladie », *Haut conseil pour l'avenir de l'assurance maladie*, 2010.

⁽¹⁾ Dépense de santé remboursée par l'assurance maladie obligatoire (comprenant les soins hospitaliers et les soins de ville), avant remboursement par l'assurance maladie complémentaire.

⁽²⁾ Soins effectués en cabinet de ville, dispensaires, centre de soins ou lors de consultations externes.

ENSEIGNEMENT DE SPÉCIALITÉ Économie approfondie
--

SUJET B

Ce sujet comporte un document.

Comment les barrières à l'entrée permettent-elles aux entreprises d'exercer un pouvoir de marché ?

DOCUMENT

Des barrières à l'entrée persistent donc sur les marchés bancaires qui empêchent l'entrée des banques les plus efficaces⁽¹⁾ sur les marchés étrangers et par conséquent préviennent l'augmentation de la concurrence sur les marchés bancaires européens. Les coûts de changement de banque [...] peuvent constituer ces barrières à l'entrée. Il existe en effet pour les consommateurs de services bancaires des coûts à changer de banque (coûts de transaction de fermeture des comptes, coûts en termes de confiance à changer d'interlocuteur bancaire). La relation de clientèle banque-emprunteur est l'une de ces barrières à l'entrée. En effet, [...] une banque qui consent un prêt à un emprunteur en apprend plus sur les caractéristiques de cet emprunteur que les autres banques. Elle acquiert donc un avantage comparatif d'information qu'elle peut exploiter ultérieurement. L'existence de ce pouvoir de marché informationnel constitue ainsi une entrave à la libre concurrence : elle peut permettre à des banques en place de prévenir l'entrée de banques plus efficaces et ce, d'autant plus que les banques en place auront constitué une clientèle importante.

[...] Les banques extraient une rente de monopole⁽²⁾ sur leurs anciens clients à plus faible risque de défaillance car elles savent, contrairement à leurs concurrentes, que ces emprunteurs sont moins risqués que la moyenne. Elles peuvent par conséquent leur proposer des taux sur les crédits inférieurs à ceux de la concurrence, mais néanmoins supérieurs à ceux qu'elles devraient leur tarifer compte tenu du plus faible risque de défaillance de ces clients.

Source : « Le rôle de la relation de clientèle comme barrière à l'entrée sur les marchés bancaires », Laurent WEILL, *Revue économique*, 2002.

⁽¹⁾ Efficaces : ici, synonyme de performantes.

⁽²⁾ Rente de monopole : profit lié à une situation de monopole.